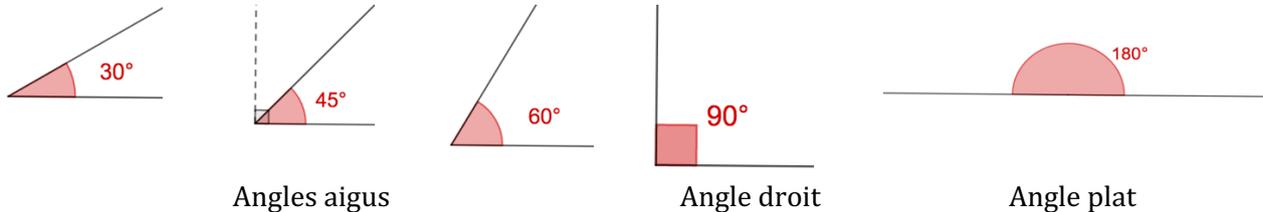


ANGLES

2) MESURER UN ANGLE (SUITE)

Définitions :

- Un angle aigu a une mesure comprise entre 0° et 90° .
- Un angle obtus a une mesure comprise entre 90° et 180° .
- La mesure de l'angle nul est 0° .

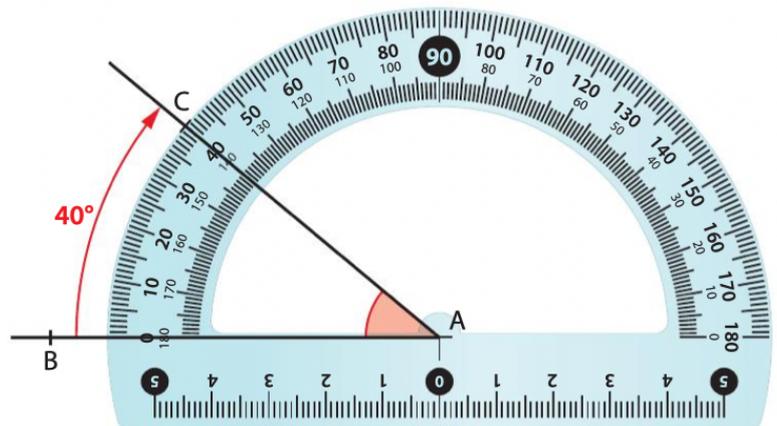


Remarque : On peut coder deux angles de même mesure avec un même symbole. Dans la figure de droite, les angles \widehat{BAC} et \widehat{EAD} ont la même mesure.

3) CONSTRUIRE UN ANGLE

Pour construire l'angle \widehat{BAC} de 40° :

1. On commence par tracer une demi-droite $[AB)$.
2. On place le centre du rapporteur en A, en faisant coïncider $[AB)$ avec une des graduations « 0 ».
3. On place le point C de telle sorte que la demi-droite $[AC)$ fasse un angle de 40° avec $[AB)$.



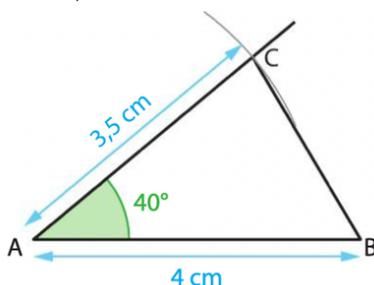
Remarque : dans l'exemple de droite, on a utilisé les graduations extérieures.

4) CONSTRUIRE UN TRIANGLE À LA RÈGLE ET AU RAPPORTEUR

Propriétés : on peut construire un triangle à la règle et au rapporteur si on connaît :

- La longueur de deux côtés et la mesure de l'angle formé par ces deux côtés ;
- La mesure de deux angles et la longueur du côté commun à ses deux angles.

On peut construire ABC tel que $AB = 4$ cm, $AC = 3,5$ cm et $\widehat{BAC} = 40^\circ$



On peut construire ABC tel que $AB = 5$ cm, $\widehat{BAC} = 25^\circ$ et $\widehat{CBA} = 35^\circ$

